Vivre à Villeneuve
BULLETIN D'INFORMATION SUR L'ACTION MUNICIPALE
n°161
Avril 2018

Accueils de loisirs : 2 en 1 !

Le projet de création d'un nouvel espace à Descartes est validé. Début des travaux d'extension après l'été.

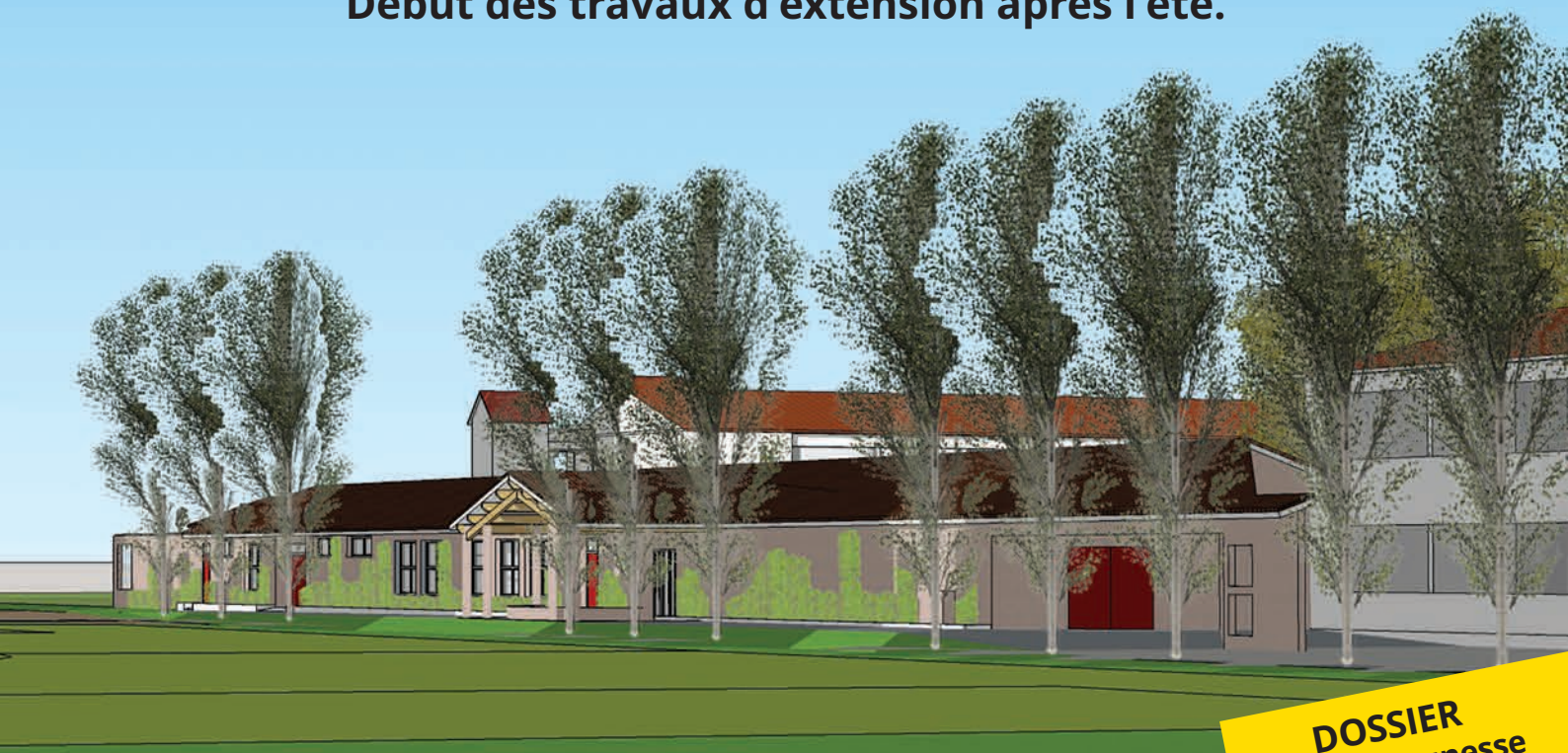

DOSSIER
Enfance-Jeunesse

BUDGET
Interview de P. Cassany

SOMMAIRE

- **Démographie médicale :** la lutte continue
- **Transports gratuits :** c'est parti !
- **CMJ :** une carte 100 % jeunes
- **ALSH Descartes :** le projet est acté

Projection de la future entrée de l'accueil de loisirs Descartes
© Jean-Marc Hen

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

La lutte continue

Organisation d'un 2e week-end séduction, incitation des médecins en poste à accueillir des internes : l'Agglomération poursuit son combat pour attirer de nouveaux praticiens.

S'implanter sur un territoire, c'est d'abord le connaître. Pour attirer de nouveaux médecins en Grand Villeneuvois, l'Agglo a joué aussi la carte du tourisme.

Ils sont encore une fois une vingtaine à s'être inscrits au jeu concours organisé par l'Agglo ***« Votre avenir est ici ! »***. Sur la vingtaine de postulants -médecins généralistes et spécialistes- cinq chanceux ont été tirés au sort : ils sont attendus début juin pour une visite « médico-touristique » du territoire. Objectif : leur démontrer la qualité de vie en Grand Villeneuvois, celle des équipements de loisirs mais également celles des structures de soin, du Pôle de Santé aux Maisons pluri-disciplinaires. Car le but poursuivi par l'Agglo est bien de les attirer ici, en vue d'une installation familiale et professionnelle. Forte de la première expérience, qui a fait parler du Villeneuvois bien au-delà de nos frontières, l'Agglomération réédite le projet et travaille également au développement d'un autre outil : inciter les médecins en exercice à devenir Maîtres de Stage Universitaires. Cette formation leur permettrait d'accueillir et d'encadrer, dans leurs cabinets, des internes de dernière année pour leur dernier stage de 6 mois. Un bon moyen, là encore, d'attirer de jeunes médecins et de leur donner envie de s'installer ici. Une dizaine d'entre eux a déjà accepté de suivre la formation qui serait dispensée en Lot-et-Garonne, sans doute l'une des clés pour répondre à la pénurie de praticiens.

Le tirage au sort des gagnants 2018 a été mené par les élus, aux côtés des représentants des médecins et sous contrôle d'huissier.

AVAP

Patrimoine sous protection

Pour promouvoir son patrimoine et ses paysages, l'Agglo se dote d'un bouclier réglementaire de protection qui porte le doux nom d'AVAP.

À sa naissance, le Grand Villeneuvois a été gâté par la nature : des paysages vallonnés, des plaines fertiles bordant une rivière généreuse, des points de vue agrémentés de bâtiments ou de bourgs de caractère, pour certains remarquables. Tous forgent aujourd'hui son identité et offrent un cadre de vie que beaucoup nous envient. Pour les protéger, l'Agglo a donc choisi d'instaurer une AVAP, littéralement Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine. La démarche s'inscrit dans la volonté de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager et de renforcer l'attractivité touristique, déjà initiée au travers de l'obtention du label Pays d'art et d'histoire en 2012 et de la charte paysagère réalisée en 2014.

L'AVAP concerne les communes de Villeneuve, Casseneuil et Pujols. Elle leur permettra d'avoir une réglementation de préservation et de restauration de qualité, qu'il s'agisse des espaces agricoles et naturels (bords du Lot, glacis de Pujols, vallée du Mail, de Saint-Germain...) ou des bastides médiévales.

Le projet fera l'objet ce printemps d'une exposition dans ces 3 communes (à Pujols, du 9 avril au 17 mai). L'AVAP sera ensuite soumise à une enquête publique de mi-juin à mi-juillet.

Projet consultable sur www.grand-villeneuvois.fr

DÉPLACEMENTS

Transports gratuits, c'est fait !

Depuis quelques jours, se déplacer en Grand Villeneuvois se fait sans débourser un centime. La mesure est testée pour une durée de 8 mois, et plus si succès. Récapitulatif de ce qu'il faut savoir.

La gratuité n'exclut pas les bonnes manières : un "bonjour" en montant, c'est un peu de sourire dans un monde de bus.

Certains n'y croyaient pas et pourtant, ça y est : depuis le 7 avril, les bus, le transport à la demande et les vélos du réseau de transport public Élios sont totalement gratuits. Se déplacer dans le Grand Villeneuvois n'aura jamais été aussi facile, pour peu que chacun prenne de nouvelles habitudes de déplacement. Et elles viendront : les actifs pour aller au travail, les jeunes pour ne plus dépendre de leurs parents, les seniors pour sortir de chez eux, les habitants qui souhaitent tout simplement faire leur marché ou des emplettes dans le centre-ville, etc.

Jouez avec Élios... Testez votre connaissance du réseau des bus et tentez de gagner des cadeaux offerts par les commerçants et artisans du Grand Villeneuvois...

"Ni taxe ni impôt pour financer la gratuité"

Testée avec succès dans près de 30 agglomérations françaises, la gratuité des transports publics a aussi séduit celle du Grand Villeneuvois qui voit là une façon d'augmenter la fréquentation, contribuer aux déplacements propres de demain, tout en préservant le pouvoir d'achat des habitants, car bien sûr, il n'y aura pas de taxe supplémentaire ou d'impôt pour financer ce service. Les revenus de vente de tickets et d'abonnements ne représentant que 4 % du budget Transports, la perte sera facilement absorbable, tout en préservant la qualité du service.
Ce qu'il faut retenir, c'est que tous les déplacements en bus Élios sur les 30 lignes du réseau, en Transport à la Demande, et en V'Élios -les 24 cycles en libre-service- sont gratuits (des cautions sont demandées pour les vélos, qu'ils soient électriques, standard ou pliants).
Avec cette mesure, les voyageurs ne gagneront pas forcément en temps, mais principalement en argent (économie de carburant et d'entretien) et en offre de service, sans compter que le bus est trois fois moins polluant que la voiture. C'est pas mal, non ?

Ce qui change :

- **Ligne 1 : davantage de voyages et plus de créneaux.** La ligne maîtresse, qui relie Capel (Gifi Bias) au Pôle de Santé du Villeneuvois est renforcée. Premier départ fixé à 6h50 (au lieu de 7h29) pour une desserte du PSV dès 7h11. Une bonne nouvelle pour les salariés de la zone de Parasol et du PSV. D'autant que des créneaux horaires ont aussi été ajoutés : 35 voyages/j au lieu de 23.

- **Ligne 1 (bis) : appelez-la « Ligne 1 Navette ».** Pourquoi ? Tout simplement parce que c'est elle qui assure désormais la liaison Parc Expo/centre-ville, auparavant effectuée par une navette. Passage toutes les 15 min en heures de pointe, 25 min en heures creuses.

- **Scolaire : il faut le pass.** Même s'il est gratuit, collégiens et lycéens doivent demander leur pass'scolaire. Aux heures dites "de pointe" des entrées et sorties des établissements, les porteurs de la carte seront prioritaires.

- **Il suffira d'un signe.** La mesure est déjà en vigueur : le chauffeur ne s'arrête pas systématiquement mais seulement si on lui fait signe depuis l'arrêt de bus. Sinon, il passe son chemin.

- **Simple comme bonjour.** Ce n'est pas parce que c'est gratuit, qu'on doit manquer de respect : un petit bonjour au chauffeur, ça ne coûte rien... et c'est tellement plus sympa !

- **Au terminus, tout le monde descend.** C'est comme au manège : une fois le tour fini, on quitte le véhicule. Pas question d'y passer la journée...

Écoles : t'es inscrit ?

Eh oui ! Les inscriptions, c'est maintenant… mais uniquement pour les nouveaux élèves. Les parents ont **jusqu'au 29 juin** pour procéder aux formalités auprès des Affaires Scolaires de la mairie avec différents justificatifs téléchargeables sur le site Internet.
Les enfants nés en 2016 ne font l'objet que d'une pré-inscription qui deviendra définitive en fonction des places disponibles. Pas de pré-inscription avant 2 ans révolus.

Tableaux : fixe ou mobile

La mairie poursuit l'équipement informatique de ses écoles et déploie désormais, comme elle s'y était engagée, les Tableaux Blancs Interactifs dans les maternelles. Celle de Jules-Ferry dispose d'un TBI fixe, celle de Georges-Lecomte a été dotée aux dernières vacances, d'un TBI mobile, déplaçable dans les différentes classes. Les deux systèmes sont en test. En septembre, l'expérimentation permettra de savoir vers quel type de matériel s'orienter.

Un été utile

Chaque année, des adolescents villeneuvois de 14 à 17 ans acceptent de mettre 15 jours de leurs vacances au service de leurs concitoyens. Nettoyage de la ville, peinture de biens publics ou encore taille des massifs deviennent leur quotidien. Cette parenthèse utile est récompensée par 150 € de la part de la mairie. Trois sessions sont prévues en 2018 : du 2 au 13/07 – du 16 au 27/07 – du 20 au 31/08.
Inscriptions jusqu'au 26 mai, dossier téléchargeable sur le site de la mairie.
Rens : BIJ, 05 53 40 49 11.

ACCUEILS DE LOISIRS

Deux en un et un pour tous

© Jean-Marc Hen

La pose de la 1re pierre, marquant le démarrage de l'extension du "nouveau" centre, est prévue en septembre.

La Ville envisage de regrouper ses deux accueils de loisirs sur un seul site, réaménagé et agrandi avec des espaces adaptés à chaque âge.

D'un côté, il y a les Fontanelles. Une belle demeure ancienne au cœur d'un magnifique jardin bordant le parc des expositions, qui accueille les enfants de 3 à 6 ans. De l'autre, sur la rive gauche, se trouve le centre de Descartes, qui reçoit les 6-13 ans dans un bâtiment rénové en 2009. Cet éloignement géographique ne facilite pas la vie des familles qui, pour certaines, doivent amener leurs enfants, petits et grands, sur les deux sites.
C'est ainsi que la Ville a eu l'idée de les rassembler en un seul endroit. La bâtisse de la rive droite, jugée inaccessible et trop coûteuse à restaurer, a donc été délaissée au profit de l'accueil de loisirs Descartes qui dispose de terrain disponible.
« Accueillir les enfants dans les meilleures conditions, dans un lieu adapté et convivial, accessible et sécurisé, voilà le fil rouge de ce projet innovant », explique Marie-Françoise Beghin, 1re adjointe en charge des Affaires Sociales. C'est sur ces bases que l'architecte villeneuvois Jean-Marc Hen a planché sur le projet d'un seul équipement. Il a proposé rénovation, extension, et aménagements afin de faire coexister sereinement les besoins et les activités de chaque tranche d'âge, en intégrant l'accueil tout particulier des préados.
Au final, si la capacité d'accueil est la même, déterminée par l'État, elle n'aura plus rien à voir : 1 230 m² de surface dont 746 m² neufs, ascenseur, espaces réservés et adaptés, restaurant scolaire (celui de l'école) équipé d'un self… c'est un « nouveau » centre qui verra le jour. La pose de la 1re pierre est prévue en septembre pour une ouverture à l'été 2019.
Le coût du projet, destiné à améliorer le service aux familles et proposer une offre de qualité, s'élève à 1,4 M€. Subventionné par la CAF et l'État, le reste à charge pour la Ville est de 620 000 €.
Le temps des travaux, les « grands » seront accueillis à l'école Jules-Ferry.

Le projet, dessiné par Jean-Marc Hen, en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques, à été validé par le maire et son adjointe aux Affaires sociales.

CMJ

Une carte de réductions 100 % jeunes

Les 13-25 ans de Villeneuve peuvent disposer depuis mars d'une carte de réductions dans près de 50 commerces du centre-ville. Une idée des jeunes pour les jeunes.

C'est le « must have » des jeunes Villeneuvois : une petite carte qui permet de bénéficier de ristournes et autres avantages chez près de 50 partenaires, tous commerçants de la Bastide. Depuis quelques mois, ils étaient démarchés par des commerciaux un peu particuliers : les élus du tout premier Conseil Municipal des Jeunes de Villeneuve. Et ils ont dit oui !

Bons plans pour le centre-ville

« L'idée nous est venue dès le départ », confirme Matthieu, 18 ans. *« On vient souvent dans le centre-ville et on s'est dit qu'avec des bons plans, ce serait encore mieux. La mairie nous a accompagnés et l'Union des Commerçants a suivi ».* Depuis, de la coiffure à la restauration, en passant par les vêtements, la téléphonie, la librairie, la bijouterie jusqu'à l'auto-école et tant d'autres, des réductions sont proposées, entre 5 et 30 %.

Pour en bénéficier, c'est simple : il suffit d'être domicilié, scolarisé, suivi par la Mission Locale, ou travailler à Villeneuve et être âgé de 13 à 25 ans. La carte sécurisée et nominative, au tarif de 2€, est valable un an.
Cette initiative, menée de bout en bout par les membres du CMJ, répond aux objectifs que la Ville s'était fixés en le créant, en 2017 : permettre aux jeunes d'exprimer leurs attentes, être à l'initiative de projets et participer à leur réalisation.

La liste des commerçants partenaires, actualisée au jour le jour, est consultable sur le site de la mairie : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

Le CMJ recrute !

Le Conseil Municipal des Jeunes a toujours besoin de sang neuf et d'idées nouvelles. Il se trouve justement que la Ville a élargi les conditions d'accès : il est désormais ouvert aux jeunes âgés de 14 à 18 ans (contre 14-17 ans l'an passé) qui résident ou sont scolarisés à Villeneuve. Ils peuvent être lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, inscrits dans un parcours d'insertion, de formation, actifs, etc. Pour rappel, en 2017, seuls les jeunes domiciliés à Villeneuve pouvaient candidater...
Rens : BIJ, 05 53 40 49 11

ÉQUIPEMENT

Skate toujours

Pour ses dix ans, le skate park des Fontanelles va s'offrir un ravalement de glissades. Ville et utilisateurs y travaillent ensemble.

Ce site, ils y tiennent. Enfants, ados, et même adultes pratiquants ont décidé de se pencher sur son avenir au côté des services Techniques et Jeunesse de la mairie. Car le skate park a vieilli ; ouvert en 2007 et étendu en 2013, ses modules ne correspondent plus aux normes actuelles. Fermé avant l'été pour raison de sécurité, il n'en est pas pour autant condamné. Bien au contraire. Les adeptes de roller, skate et BMX s'emploient à repenser le site pour l'adapter aux pratiques, le rendre plus accessible, paysager et chaleureux. Les premières réunions de travail ont eu lieu et une page facebook créée par les utilisateurs pour partager les avancées du projet. La livraison est prévue fin juin...

Quand les utilisateurs et la mairie se rencontrent pour un projet qui leur ressemble...

Focus

PATRICK CASSANY, PARLEZ-NOUS DU...

Budget de la Ville

Les voyants sont au vert. C'est ce que l'on peut retenir du budget primitif 2018 de Villeneuve, adopté lors du Conseil municipal du 5 avril dernier. Même si les efforts restent de mise, ceux déjà entrepris ont porté leurs fruits. Patrick Cassany dresse les perspectives. C'est l'interview du mois.

En 2018, peut-on dire que la situation financière de la Ville est sous maîtrise ?

Les finances de la Ville sont saines et bien tenues. Nous avons dû faire de très gros efforts d'économie en raison de la baisse des dotations de l'État -je vous rappelle que nous avons perdu presque 2 M€- mais aujourd'hui, nos ratios sont bons. La ville s'est désendettée, et nous avons reconstitué nos marges d'investissement.
Cela s'est fait, et j'insiste sur cet aspect, sans augmenter le taux de la fiscalité communale depuis 2009. C'était l'un de nos engagements forts. Nous le tenons.

Comment avez-vous procédé ?

Nous avons réussi à compenser cette baisse des ressources en menant une politique courageuse et réfléchie d'économies et de réorganisation. Aujourd'hui, les indicateurs qui mesurent la bonne gestion d'une ville sont positifs. À titre d'exemple, on considère qu'une ville est dans le vert lorsqu'elle est parvenue à 10 ans de capacité de désendettement ; et bien, au compte administratif, nous sommes à 7 ans.
Autre indicateur de la santé financière d'une ville : l'épargne brute qui correspond au flux dégagé par la collectivité sur son fonctionnement afin de rembourser sa dette ou investir. Pour bien faire, elle doit être supérieure à 10 %. À Villeneuve, elle est de 11 %.
Tout cela s'est fait grâce à une gestion rigoureuse, tout en veillant au bon fonctionnement des services publics locaux. Nous ne devons pas relâcher l'effort pour continuer à dégager des marges suffisantes qui permettront, dans les prochaines années, de réaliser les travaux d'équipement ou d'investissement pour Villeneuve-sur-Lot.

Quelle est la ligne de conduite pour 2018 ?

J'ai fait adopter par le Conseil municipal des orientations budgétaires très claires:
1 • Ne pas augmenter les taux des taxes des ménages jusqu'à la fin du mandat.
2 • Réduire nos dépenses de fonctionnement, et c'est ce qui a été fait ces dernières années, en contenant la masse salariale, malgré la suppression des contrats aidés.
3 • Maîtriser l'endettement. C'est d'ailleurs ce que nous continuons de faire. Ces dernières années, la Ville s'est désendettée de 5 M€.
4 • Se ménager une capacité d'épargne brute supérieure à 10 % (nous sommes à 11 %) parce que c'est cela qui déterminera notre capacité à investir dans les années à venir.

Le budget en chiffres clés

RECETTES
29,1 M€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
25,9 M€
(stable par rapport à 2017)

AUTO-FINANCEMENT
3,3 M€
(= l'épargne : notre capacité à financer des projets sans emprunter)

INVESTISSEMENTS
8,3 M€
prévus

BAISSE DE LA DETTE
- 2 M€
soit **- 5 M€** depuis 2014

BUDGET TOTAL
34,2 M€

Investir, *pour quoi faire ?*

- **Bâtiments-terrains de sport : 1,7 M€**
- **Voirie-réseaux-éclairage public : 1,3 M€**
- **Entretien et aménagement des écoles : 530 000 €**
- **Entretien du patrimoine historique : 482 000 €**
- **Amélioration de l'habitat : 455 000 €**
- **Accessibilité : 178 000€**

Enfance, jeunesse, toujours au centre des préoccupations

Quelques investissements parmi d'autres

- **Rénovation de voies** : 41 rues concernées
- Réaménagement et **sécurisation des rues** Sully, Lastreilles et Ribas
- Réaménagement de la **venelle de Paris**
- Réfection du **parking Boulevard Palissy**

- Aménagement de **3 nouvelles classes** pour dédoubler les classes de CP/CE1
- Création d'un **self service** à l'école Descartes

- Restauration de la **chapelle des Pénitents**
- Rénovation de la **fontaine place Lafayette**

- Réaménagement des **berges du Lot** rive gauche *(lire ci-dessous)*

- Regroupement des **accueils de loisirs** *(lire p.4)*
- Aménagement d'une **aire de jeux** pour enfants dans le parc de la mairie
- Ouverture d'un **foyer jeunes travailleurs** rue Lakanal
- Rénovation du **skate park**
- Installation du service Jeunesse rue des Cieutat
- Installation de la **mission locale** rue de Casseneuil (opération portée par la CAGV)

- Démolition de l'ancienne clinique du Parc

- Extension de la vidéo-protection avec l'installation de **3 nouvelles caméras**

- Acquisition d'une nouvelle **balayeuse**...

Amélioration de l'habitat et du cadre de vie en cœur de ville

Rénovation et sécurisation de voies

Valorisation du patrimoine

Projets à l'étude

- Rénovation du boulevard de la Marine
- Rénovation du théâtre
- Rénovation de l'école de Courbiac
- Création d'un terrain de tennis couvert
- Création d'une voie verte vers le site de Rogé
- Définition d'un schéma directeur sur la rénovation des équipements sportifs de la Myre-Mory

Aménagement des berges : d'ici cet été

Un chemin piétonnier et cycliste aménagé reliera bientôt la base nautique de l'aviron à l'ancienne écluse. Un nouveau circuit de découverte du patrimoine via la rivière.

C'est un bel et ambitieux projet. Mais entre la crue du Lot et les fortes pluies du début d'année, le chantier d'aménagement des anciens quais de halage a eu les pieds dans l'eau. Néanmoins, les opérations ont déjà avancé du côté de la rue Crochepierre en remontant vers l'Aviron. Cette berge, avec vue sur quelques-uns des plus beaux monuments de la Bastide (moulin de Gajac, pont vieux, halle Lakanal, chapelle du Bout du Pont...) devrait bientôt connaître un traitement du sol -résistant aux inondations-, un traitement paysager, l'implantation de mobilier d'agrément et de panneaux pédagogiques. L'objectif était de terminer avant l'arrivée des premiers touristes, dans le courant du printemps. Les travaux, d'un montant de 400 000€ devraient être subventionnés à 60 %.

Retour en images

Reccueillement pour le 74e anniversaire de l'insurection d'Eysses

Bal costumé chez les seniors

"Open barre" lors du festival Temps danses

Cérémonie de la Citoyenneté pour les jeunes majeurs villeneuvois

Expression de la majorité

Emma, un symbole villeneuvois

"On est tous responsables du monde que l'on bâtit. L'égoïsme et le manque d'empathie, tout le monde en pâtit". Ces quelques mots, Emma Laffore, 13 ans, les avait glissés sur sa page Facebook. Un soir de mars, elle a perdu la vie dans un tragique accident, plongeant toute une ville sous le choc.

Le monde qu'elle bâtissait était pétri d'amitié, d'esprit d'équipe sportif et d'engagement pour sa ville. Élue au Conseil municipal des enfants, elle avait fait preuve de cette envie d'être responsable de ses actes et d'œuvrer pour un monde meilleur.

Ce drame nous a tous frappés. En marquant une minute de silence en sa mémoire en ouverture du dernier conseil municipal, l'émotion est profonde.

Car Emma est, et restera, un symbole villeneuvois. Celui du monde que l'on veut pour nos enfants, un monde sûr, uni et infiniment humain.

Nous adressons aussi nos plus sincères pensées aux blessées et à leurs familles.

La majorité municipale
"Unir Villeneuve"

Expression des groupes d'opposition du Conseil municipal

Dans l'attente de l'installation prochaine, au sein du conseil municipal, de la remplaçante ou du remplaçant d'Anne-Marie Davelu-Chavin, le groupe d'opposition « Réunir Villeneuve » ne propose pas de texte à paraître dans la revue « Vivre à Villeneuve » édition avril 2018.

À bientôt.

Pour nous joindre : reunirvilleneuve@orange.fr

Groupe d'opposition
"Réunir Villeneuve"

« Le 10 mars 2018,

En hommage aux victimes villeneuvoises du terrible accident de la circulation survenu début mars, le groupe « Villeneuve Bleu Marine » ne souhaite pas publier de tribune politicienne pour le mois d'avril. Toutes nos pensées vont vers les familles et proches des victimes. »

Groupe d'opposition
"Villeneuve Bleu marine"

Au-delà du satisfecit de gestion affiché par la majorité en place, le budget 2018 de la municipalité, à l'instar des précédentes copies, portera en berne les projets d'investissement d'envergure dont notre bastide a bien besoin. Quelle mélancolie de toujours susurrer les mêmes sujets, surinés par ces finances en berne : trottoirs délabrés, parkings payants dont l'asphalte a connu les méandres d'un autre âge, rues défoncées, éclairage public...

Mais n'en déplaise à nos financiers municipaux : la suppression progressive de la taxe d'habitation n'est pas la seule en cause, la loi de finances 2018 – qui nous force à ce titre à nous interroger sur de vraies visions prospectives pour nos collectivités - ne porte ni le passé, les errements et le passif de gestion... À quand un groupe de travail concerté réunissant l'ensemble des bonnes volontés ? Dans l'adversité, décuplons nos efforts...

Notre groupe se joint à l'équipe municipale pour témoigner à l'ensemble des agents municipaux toute notre affection dans le drame de la route qui a frappé notre ville. Nos pensées vont plus particulièrement aux familles éprouvées et endeuillées. Qu'elles soient assurées, dans cette épreuve, de notre compassion et de notre soutien.

Groupe d'opposition
"Les Républicains"

"Vivre à Villeneuve" sur RADIO 4 la radio d'ici Villeneuve/Lot 107.3
le lundi 19h15
le mardi 7h15
le mercredi 14h15
le jeudi 9h15
le samedi 7h15

Hôtel de Ville - Bd de la République B.P. 317 - 47307 Villeneuve-sur-Lot

Directeur de publication : Patrick CASSANY, 05 53 41 53 53
Réalisation : Service Communication, 05 53 41 53 37
Impression : Atelier d'impression, 05 53 40 05 22
Tirage : 14 000 exemplaires

Infos sur les compteurs Linky :
N° Vert Enedis : 0800 054 654
Stop Linky 47 - Collectif Linky Villeneuvois : 06 18 36 57 42

Ce document est imprimé sur papier recyclé.